



Assemblée générale

Distr. générale
18 juillet 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Points 60 et 87 de l'ordre du jour provisoire*

Renforcement du système des Nations Unies

Questions relatives à l'information

Questions relatives à l'information

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport décrit les activités menées dernièrement par le Département de l'information et la suite donnée aux recommandations figurant dans la résolution 57/130 B du 11 décembre 2002.

Il rappelle le nouvel exposé de la mission du Département, qui constitue la principale directive gouvernant ses activités, ainsi que son modèle opérationnel révisé. Il explique la nouvelle structure du Département, alignée sur la nouvelle structure proposée avec quatre sous-programmes : services de communication stratégique (sous-programme 1); services d'information (sous-programme 2); services de bibliothèque (sous-programme 3); et services de diffusion (sous-programme 4).

Dans le cadre de ses services de communication stratégique, le Département a mis au point des campagnes de communication thématiques en utilisant les produits multimédias destinés à la société civile et les partenariats avec le secteur privé et, au niveau local, les centres d'information des Nations Unies. Le Département a continué à soutenir les composantes information des missions de maintien de la paix, de consolidation de la paix et d'autres missions politiques. Le réseau des centres, services et bureaux d'information des Nations Unies existant à travers le monde a élaboré des plans de travail pour 2003 et a fait campagne en faveur des activités de l'Organisation au niveau des pays, en utilisant, selon le cas, des moyens de communication traditionnels et modernes pour renforcer ses contacts avec des secteurs plus larges du public.

* A/58/150.



Dans le cadre des services d'information du Département, le Bureau du porte-parole du Secrétaire général est demeuré le moyen d'exposer la position officielle de l'Organisation sur les questions qui font les grands titres. Le site Web de l'ONU, qui recevra probablement près de 2,5 milliards de visiteurs en 2003, renforce la capacité du Département à communiquer aux médias du monde entier des informations sur des faits nouveaux importants concernant les organismes des Nations Unies. Les moyens de communication traditionnels demeurent au centre des services de diffusion du Département; le projet de radio en direct est désormais bien lancé et sa portée mondiale a été confirmée. Le Département a continué, grâce à la Télévision des Nations Unies ainsi qu'aux communiqués de presse, de couvrir les conférences, réunions et manifestations spéciales organisées au Siège, et de produire des magazines télévisés.

Dans le domaine des services de bibliothèque, le Comité directeur pour la modernisation et la gestion intégrée des bibliothèques de l'ONU, créé en février 2003, est en train de mettre au point des initiatives spéciales destinées à créer un réseau de services de bibliothèque dynamique, synergique et pleinement fonctionnel dans toute l'Organisation. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld a continué à améliorer son site Web et à renforcer la diffusion des informations auprès des bibliothèques dépositaires et par celles-ci. Elle a continué à mettre l'accent sur la formation et à renforcer le plurilinguisme de ses produits.

Les services de diffusion ont pour nouvelle mission principale de mettre l'accent sur l'éducation du public et la page d'accueil de la *Chronique de l'ONU* sert de portail à cet égard. Le programme « Les Nations Unies travaillent pour tous » continue à donner un visage humain aux activités de l'Organisation. Le programme annuel de formation destiné aux journalistes de la presse audiovisuelle des pays en développement et le site Web du Cyberbus scolaire constituent également des aspects importants des activités du Département dans ce domaine. Les services de diffusion à l'intention des organisations non gouvernementales, en particulier celles des pays en développement, ont été renforcés au cours de la période considérée. Le Département a également entrepris une vaste série de campagnes de promotion pour les publications de l'Organisation.

Le présent rapport décrit également les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la proposition de régionalisation des centres d'information des Nations Unies, comme l'avait demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 57/300 du 20 décembre 2002. Il fournit, en particulier, des détails sur la phase de mise en oeuvre du plan pour l'Europe occidentale.

En conclusion, le rapport signale que le Département continue à donner la priorité à l'instauration d'une culture de gestion axée sur les résultats grâce à un processus d'évaluation régulier visant à garantir que les produits et services d'information de l'ONU soient efficaces et ciblés, et qu'ils aient le plus grand impact possible sur le public. Le Département continuera à rapprocher l'ONU des peuples du monde, en partenariat avec les médias et la société civile, et avec l'appui des États Membres.

I. Introduction

1. Dans sa résolution 57/130 B du 11 décembre 2002, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de rendre compte au Comité de l'information durant sa vingt-cinquième session, et à elle-même, à sa cinquante-huitième session, des activités du Département de l'information et de la suite donnée aux recommandations figurant dans la résolution 57/130 B. Le présent rapport, qui couvre la période de juillet 2002 à juillet 2003, a été établi en application de la résolution et met à jour les informations déjà fournies. Il signale également les progrès accomplis en ce qui concerne la proposition de régionalisation des centres d'information des Nations Unies, conformément au paragraphe 15 de la résolution 57/300 du 20 décembre 2002¹.

2. À sa vingt-cinquième session, tenue du 28 avril au 9 mai 2003, le Comité de l'information était saisi de cinq rapports soumis par le Département (A/AC.198/2003/2 à A/AC.198/2003/6). Un rapport du Bureau des services de contrôle interne relatif à l'examen de la structure et du fonctionnement des centres d'information des Nations Unies (voir A/57/747) a été présenté par un représentant du Bureau. Le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information a présenté des informations de fond supplémentaires dans sa déclaration liminaire. Les délibérations du Comité sont reflétées dans son rapport à l'Assemblée générale².

II. Généralités

3. Le Département de l'information a lancé une grande réforme de sa structure et de ses méthodes de travail. En 2002, il a procédé, conformément à la résolution 56/253 de l'Assemblée générale datée du 24 décembre 2001, à une étude d'ensemble de sa gestion et de son fonctionnement. Les premiers résultats de cette étude ont été soumis au Comité de l'information à sa vingt-quatrième session en avril-mai 2002 dans le rapport du Secrétaire général sur la réorientation des activités des Nations Unies dans le domaine de l'information et de la communication (A/AC.198/2002/2). Un rapport final contenant les principales conclusions de l'étude approfondie et les recommandations connexes a été soumis à l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session dans le cadre du rapport du Secrétaire général intitulé « Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement » (A/57/387 et Corr.1).

4. Ces conclusions et recommandations qui visent à assurer que les activités d'information soient plus efficaces et mieux ciblées, notamment grâce à la restructuration du Département de l'information, ont été accueillies avec satisfaction par l'Assemblée générale dans sa résolution 57/300. Le Secrétaire général a informé le Comité de l'information à sa vingt-cinquième session, en avril-mai 2003, des mesures prises pour repositionner le Département dans son rapport sur la réorientation des activités des Nations Unies dans le domaine de l'information et de la communication (A/AC.198/2003/2).

5. La nouvelle structure du Département de l'information est désormais en place et, à la suite de la mise en oeuvre des mesures de réforme, le Département a connu un renouveau complet. L'exposé de sa mission a été reformulé, un nouveau modèle opérationnel a été introduit et le Département fonctionne désormais dans le cadre

d'une nouvelle structure institutionnelle. En conséquence, ses messages sont plus précis, son public cible est mieux identifié, ses ressources sont affectées selon un ordre de priorité entre ses nombreuses activités mandatées et certains produits qui ne sont plus utiles, ou qui doivent être améliorés, ont été identifiés. La structure institutionnelle du Département est désormais alignée sur ses sous-programmes, ce qui rend son programme de travail et la répartition de son budget plus cohérents.

6. Le nouvel exposé de sa mission se trouve au coeur du renouveau du Département de l'information : « La mission du Département de l'information consiste à contribuer à la réalisation des objectifs essentiels de l'Organisation en faisant connaître de manière stratégique ses activités et ses préoccupations afin d'obtenir le plus large impact possible auprès du public ». Cet exposé reconnaît que les activités du Département ne sont pas une fin en soi, que l'information qu'il est chargé de diffuser est le produit des travaux de fond de l'Organisation. En travaillant conformément à ce nouvel exposé de sa mission, le Département s'inspirera des priorités énoncées par l'Assemblée générale, en particulier dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2 de l'Assemblée générale), et de celles définies par le Secrétaire général. À l'heure actuelle, l'élimination de la pauvreté, la prévention des conflits, le développement durable, les droits de l'homme, l'épidémie du virus de l'immunodéficience humaine/syndrome de l'immunodéficience acquise (VIH/sida), la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations et les besoins du continent africain sont les priorités essentielles.

7. On a créé un nouveau modèle opérationnel qui a pour but d'améliorer la capacité du Département de mener à bien des programmes d'information effectifs créés pour réaliser cette mission. Conformément à ce modèle, le contenu de l'information émane des autres départements et bureaux du Secrétariat et des autres organismes des Nations Unies, alors que la coordination et la mise au point du contenu, ainsi que la présentation et la diffusion, incombent au Département de l'information. Le rôle joué par le Département dans ce processus est défini en coopération étroite avec les États Membres, les médias et les partenaires de la société civile.

8. Le Département a été remanié en vue de l'adapter à ce nouveau concept opérationnel. À partir de novembre 2002, ses responsabilités sont réparties entre trois divisions : la Division de la communication stratégique, la Division de l'information et des médias et la Division de l'action. Cette structure s'aligne sur la nouvelle structure proposée qui comprend quatre sous-programmes : services de communication stratégique (sous-programme 1); services d'information (sous-programme 2); services de bibliothèque (sous-programme 3); et services de diffusion (sous-programme 4).

9. Au titre du sous-programme 1, la Division de la communication stratégique sera responsable de l'élaboration et de la diffusion des messages de l'ONU. Elle mettra au point des stratégies de communication destinées à promouvoir les priorités essentielles de l'Organisation, en s'inspirant de la Déclaration du Millénaire et des objectifs de développement qui y sont énoncés, en coopération étroite avec les services organiques compétents du système des Nations Unies.

10. Au titre du sous-programme 2, la Division de l'information et des médias et le Bureau du porte-parole du Secrétaire général seront chargés de fournir aux médias et au public, en temps utile, des informations exactes, objectives et équilibrées, en

utilisant aussi bien les médias traditionnels que les nouvelles technologies de l'information, y compris l'Internet.

11. Au titre du sous-programme 3, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld de la Division de l'action facilitera l'accès à des produits et des services de bibliothèque à jour destinés aux missions permanentes des États Membres, au Secrétariat, aux chercheurs et aux bibliothèques dépositaires du monde entier.

12. Au titre du sous-programme 4, la Division de l'action entreprendra des efforts qui ciblent des intermédiaires clefs tels que les organisations non gouvernementales, les institutions universitaires et d'autres représentants de la société civile, en vue de sensibiliser le public au rôle et aux activités de l'ONU dans les domaines prioritaires, de l'informer et de l'influencer.

13. Le Département est persuadé que, pour remplir son mandat, il doit utiliser pleinement toutes les voies de communication disponibles. La mise au point de nouvelles technologies de l'information a créé d'énormes possibilités d'atteindre de nouveaux publics, surtout dans le monde développé. En même temps, le Département n'ignore pas que les moyens de communication traditionnels, comme la radio, demeurent primordiaux dans les pays en développement. Pour accroître au maximum sa capacité de communiquer des messages à l'échelon mondial, le Département s'emploie à établir des synergies entre les technologies nouvelles et les moyens traditionnels de communication.

14. La crise iraquienne était un problème clef auquel l'ONU a dû faire face pendant la période considérée. Les activités politiques qui se sont déroulées à l'ONU au cours de la crise ont suscité un intérêt et un examen intenses de la part du public et des médias, et la nécessité d'y répondre a posé un grand défi au Département de l'information. Celui-ci a usé de tous les moyens à sa disposition pour sensibiliser le monde aux rôles multiples joués par l'ONU dans la crise iraquienne, pour les faire comprendre, et pour faire en sorte que des activités importantes de l'Organisation dans d'autres domaines critiques ne soient pas oubliées.

15. Au début de la crise iraquienne, en 2002, le Département de l'information a créé un groupe opérationnel interinstitutions à l'échelle du système pour assurer la coordination de la collecte d'informations par l'ONU et pour élaborer une stratégie de communication commune qui permette aux organismes des Nations Unies de diffuser rapidement des informations face à une situation en évolution rapide. Des directives et une liste des messages à transmettre aux médias ont été diffusées à des fonctionnaires de l'Organisation dans le monde entier. Au départ, il s'agissait d'appeler l'attention sur la nécessité de respecter la Charte et de chercher une solution pacifique. L'accent a donc été mis sur le rôle des inspecteurs de l'ONU et les activités du Conseil de sécurité. Après l'éclatement du conflit, le Département a changé d'optique, en diffusant des messages concernant la protection des civils iraqiens et la satisfaction de leurs besoins humanitaires, ainsi que la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq. Aujourd'hui, l'accent est mis sur la reconstruction de l'Iraq d'après guerre.

III. Services de communication stratégique

A. Campagnes de communication thématiques

16. La communication étant placée au coeur de la gestion stratégique de l'Organisation, le Département est demeuré pleinement attaché aux campagnes de communication thématiques, en employant tous les instruments à sa disposition, y compris les canaux multimédias, les contacts avec la société civile, les partenariats avec le secteur privé et, au niveau local, les centres d'information des Nations Unies. Se fondant sur l'expérience et le succès des campagnes précédentes en faveur des conférences mondiales et travaillant en étroite consultation avec les départements organiques intéressés et des partenaires du système des Nations Unies, le Département a mis au point des stratégies de communication axées sur les problèmes dans le cadre de plusieurs grandes conférences internationales et manifestations mondiales.

17. Le Département a joué un rôle essentiel dans la campagne réussie destinée à promouvoir le Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 août au 4 septembre 2002³, en utilisant en particulier la radio, la télévision et l'Internet. Il a préparé des dossiers de presse, des brochures, des communiqués de presse et des fiches d'information, organisé des conférences de presse, des services de diffusion à l'intention des journalistes et des organisations non gouvernementales et géré les activités relatives aux médias au Sommet lui-même pour les 4 000 représentants des médias présents. Pour la toute première fois, le Département a organisé en juin 2003 le lancement multisites du rapport intitulé *La situation économique et sociale dans le monde*, en organisant des conférences de presse, des interviews à New York, Genève et Santiago, ce qui a permis aux médias de traiter cette question à fond et à grande échelle. Le Département a également apporté un appui publicitaire au débat de haut niveau du Conseil économique et social tenu à Genève sur la promotion d'une approche intégrée pour le développement rural dans les pays en développement en faveur de l'élimination de la pauvreté et du développement durable.

18. Dans le cadre de sa campagne de promotion des droits de la femme, le Département a poursuivi ses activités de communication multimédias pour appuyer la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing⁴. Les activités d'information du Département concernant les femmes ont mis l'accent surtout sur la diffusion d'informations et la publicité sur les travaux de la Commission de la condition de la femme et les sessions du Comité sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes auprès des médias et des ONG, ainsi que sur l'organisation de la Journée internationale des femmes en 2003, qui s'est déroulée sur le thème « L'égalité entre les sexes et les objectifs de développement du Millénaire ».

19. Les efforts du Département en vue de promouvoir la deuxième réunion de deux semaines de l'Instance permanente sur les questions autochtones, tenue à New York, du 12 au 24 mai 2003, comprenaient l'élaboration d'une brochure, des contacts avec les médias, des communiqués de presse quotidiens, des conférences de presse, des interviews radiodiffusées et une exposition d'oeuvres de l'art autochtone du monde entier, y compris des démonstrations par des artistes et une série d'annonces publiques concernant les langues autochtones menacées dans le cadre de la campagne « Les Nations Unies travaillent pour tous ».

20. L'appel lancé par l'Assemblée générale à l'ONU pour qu'elle renforce les activités d'information à l'appui du développement de l'Afrique a abouti à une série d'activités menées par le Département. Au cours de l'examen par l'Assemblée générale du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (résolution 46/151 de l'Assemblée générale, annexe), le Département a incité les médias internationaux et africains à passer en revue les principaux problèmes en question, et a distribué des exemplaires d'un dossier d'information sur l'évaluation indépendante du Nouvel Ordre du jour. L'Assemblée générale ayant approuvé le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en tant que principal cadre de coopération internationale avec l'Afrique, le Département s'est employé à assurer une large diffusion des priorités du Nouveau Partenariat et des activités de mise en oeuvre connexes en Afrique et sur le plan international. Les revues *Africa Recovery* et *Afrique Relance* demeurent un moyen précieux d'appeler l'attention sur les problèmes et les préoccupations de l'Afrique. Le Département a offert avec succès, avant leur publication dans *Africa Recovery*, des articles à titre exclusif en vue de leur publication dans des quotidiens et des sites Web gérés par des médias non onusiens, et plusieurs articles ont été largement diffusés.

21. Des campagnes de promotion ont également été coordonnées par le biais du Groupe de la communication des Nations Unies. Ce mécanisme commun de communication, créé en janvier 2002, tient une session annuelle présidée à tour de rôle par ses membres, et offre une tribune pour des consultations et la coordination des politiques, questions et programmes de communication des organismes des Nations Unies. La stratégie de communication mise au point pour le Sommet mondial sur la société de l'information, qui doit se tenir à Genève du 10 au 12 décembre 2003 et à Tunis en 2005, par une équipe spéciale comprenant les membres du Groupe de la communication, constitue un excellent exemple de ce nouveau partenariat. Cette stratégie est exécutée conjointement par l'Union internationale des télécommunications et le Département de l'information, en consultation étroite avec des partenaires des organismes des Nations Unies. La session annuelle du Groupe de la communication s'est tenue les 23 et 24 juin 2003 à New York sous la présidence du Directeur des communications du Programme des Nations Unies pour le développement. Au total, 32 organismes, programmes et bureaux des Nations Unies, ainsi que le Département de l'information, ont pris part à la réunion, qui a donné l'occasion d'un large débat sur les stratégies de l'information qu'il faut adopter face à un environnement politique et médiatique en évolution constante. Le Département s'emploie également à engager les médias en tant que parties prenantes de la société de l'information et à souligner le rôle de la liberté d'expression et de la presse. À ce propos, il est en train d'organiser, en association avec les sociétés de télévision et la Suisse, une manifestation parallèle au cours de la première phase du Sommet de 2003, le Forum mondial des médias électroniques, qui mettra l'accent sur le rôle des médias électroniques dans la société de l'information. Une autre équipe spéciale du Groupe de la communication dirige la campagne mondiale de publicité en faveur de l'Année internationale de l'eau douce (2003).

22. Le Département continue à lancer et à coordonner des activités sur la question des droits de l'homme. Une campagne publicitaire et d'information mondiale destinée à promouvoir les recommandations de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée,

tenu à Durban (Afrique du Sud) du 31 août au 8 septembre 2001⁵, a été mise au point et exécutée par le Département en coopération étroite avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Pour la première fois, un dossier de presse destiné à donner de la publicité aux travaux de la Commission des droits de l'homme a été élaboré en collaboration étroite avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

23. La question de Palestine continue de faire l'objet d'une attention soutenue de la part du Département. Un séminaire international sur la paix au Moyen-Orient destiné aux médias, le onzième d'une série lancée en 1991, a été organisé les 17 et 18 juillet 2002 à Copenhague. Des représentants des médias et des experts ont examiné la question de la paix au Moyen-Orient. Dans le cadre du programme annuel de formation à l'intention de jeunes membres des médias palestiniens, le Département a réuni un groupe de neuf journalistes palestiniens en mars-avril 2003 au Siège en vue de renforcer leur capacité professionnelle en tant que journalistes. Le Département a également publié un historique à jour de la question de Palestine et du rôle de l'Organisation intitulé « Les Nations Unies et la question de Palestine » dans les six langues officielles de l'Organisation.

24. Pour promouvoir la Journée internationale de la paix, le Département a organisé et coordonné, en collaboration avec le Département des affaires politiques, les activités d'un groupe directeur comprenant des représentants de tous les organismes en vue de lancer des activités à l'occasion de la Journée. Aux fins de l'observation de la première Journée internationale annuelle des Casques bleus des Nations Unies, le Département a élaboré, en coopération avec le Département des opérations de maintien de la paix et les missions de maintien de la paix, un dossier de presse et d'information, coordonné la participation des médias, mis au point un site Web et établi des panneaux à la mémoire des soldats de la paix qui avaient perdu leur vie au cours de l'année écoulée.

25. Dans le domaine du désarmement, le Département a élaboré et exécuté, en consultation avec le Département des affaires de désarmement, une stratégie de communication en vue de la première Réunion biennale des États consacrée à la mise en oeuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, qui s'est tenue à New York du 7 au 11 juillet 2003.

B. Appui aux opérations de maintien de la paix

26. Appuyer les composantes information des opérations de maintien et de consolidation de la paix ainsi que des autres missions politiques est une activité ancienne, mais en pleine expansion, du Département. En février 2003, celui-ci a participé à une mission d'évaluation multidisciplinaire en Côte d'Ivoire, qui a abouti à des recommandations concernant la composante information de la nouvelle mission (au moment où la crise évoluait dans le pays). Pour aider à contrer les effets de la rhétorique inflammatoire et xénophobe des médias ivoiriens, le Département a effectué un suivi quotidien de la presse ivoirienne et a convoqué des réunions des organismes et départements intéressés sur la situation des médias dans le pays.

C. Centres d'information des Nations Unies

1. État de la mise en oeuvre de la proposition visant à régionaliser les centres d'information

27. Dans son rapport intitulé « Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement » (A/57/387 et Corr.1), le Secrétaire général a proposé de restructurer le réseau des centres d'information en reconnaissant qu'il fallait renforcer la manière dont l'Organisation diffuse son message au-delà de son Siège. Il a proposé concrètement de rationaliser le réseau des centres d'information autour de pôles régionaux, à commencer par la création d'un pôle en Europe occidentale. La proposition a été notée par l'Assemblée générale au paragraphe 15 de sa résolution 57/300 et réaffirmée dans un projet de résolution adopté par le Comité de l'information à sa vingt-cinquième session.

28. Le 14 janvier 2003, en application de la résolution 57/300, la Vice-Secrétaire générale, accompagnée du Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information, a rencontré la présidence de l'Union européenne en vue de discuter de la mise en oeuvre de la proposition de régionalisation des centres d'information des Nations Unies. Le Secrétaire général adjoint a également mené des consultations avec les États membres de l'Union européenne en tant que groupe le 8 avril 2003 à New York, et le 9 juillet 2003 avec le groupe du Conseil pour les Nations Unies à Bruxelles. On a également tenu des discussions bilatérales avec les États membres intéressés.

29. Dans ce contexte, le Secrétaire général a décidé, le 10 juin 2003, de passer à la mise en oeuvre du plan pour l'Europe occidentale. Cela entraînera la fermeture, d'ici au 31 décembre 2003, de neuf centres situés dans les villes suivantes : Athènes, Bonn, Bruxelles, Copenhague, Lisbonne, Londres, Madrid, Paris et Rome, et la création, le 1er janvier 2004, d'un centre d'information régional des Nations Unies.

30. Deux États Membres, la Belgique et la Suisse, ont offert d'accueillir le pôle régional à Bruxelles ou à Genève, dans des locaux mis à disposition à titre gratuit. Après une étude approfondie, on a identifié plusieurs facteurs qui militent en faveur de l'établissement du pôle régional à Bruxelles. En particulier, il paraissait préférable de l'établir dans la capitale de facto de l'Union européenne, plutôt que dans un pays qui n'est pas membre de l'Union. En outre, l'analyse comparative des deux sites proposés effectuée par le Département a révélé que bien que les deux villes soient des centres importants des médias et de la société civile, Bruxelles était orientée davantage vers l'Europe, alors que le Service d'information des Nations Unies à Genève exerce déjà plusieurs fonctions à l'appui de l'Office des Nations Unies dans cette ville.

31. Le Secrétaire général a donc décidé, en principe, d'accepter l'offre du Gouvernement belge d'installer le pôle régional à Bruxelles, sous réserve de la conclusion d'un accord satisfaisant entre le Secrétariat et ce gouvernement. Un haut fonctionnaire du Département s'est rendu à Bruxelles en juin pour passer en revue les dispositions préliminaires avec des fonctionnaires compétents du Ministère belge des affaires étrangères, y compris le site proposé pour le pôle. Cette visite a jeté les bases pour les négociations entre le Gouvernement et l'ONU en ce qui concerne l'offre de locaux, de matériel et d'équipement à titre gratuit, ainsi que d'autres formes d'appui. Le processus a progressé plus avant à la suite d'une visite du Sous-

Secrétaire général à la communication et à l'information le 9 juillet 2003. En conséquence, on est passé à l'élaboration d'un mémorandum d'accord relatif à l'établissement du pôle.

32. Les services d'information de l'ONU au sein de l'Union européenne, bien que structurés différemment autour du nouveau pôle de Bruxelles, seront fort bien placés pour diffuser le message des Nations Unies dans la région. Le nouveau centre d'information régional des Nations Unies sera doté d'un personnel et de ressources lui permettant de travailler dans toutes les langues de l'Union européenne, et à un coût inférieur à celui des neuf centres existants. Le pôle organisera ses programmes d'information à l'intention des 15 États membres de l'Union européenne autour d'une liste commune de priorités de l'Organisation, qui seront diffusées de manière stratégique par des intermédiaires clefs aux fins d'un impact maximal. Cette démarche rendra les messages des Nations Unies dans la région plus cohérents et contribuera à influencer l'opinion publique européenne en faveur de l'Organisation. Les ressources libérées par cette consolidation seront redistribuées en faveur des activités d'information de l'Organisation dans les pays en développement et d'autres activités hautement prioritaires, telles que le développement du multilinguisme sur le site Web et l'évaluation de l'impact des principaux produits et services du Département de l'information.

33. Reconnaissant que le public de l'Europe occidentale doit continuer d'avoir un accès ininterrompu aux informations de l'ONU, le Département de l'information met actuellement au point un plan d'action propre à assurer une transition sans heurts des centres d'information nationaux au nouveau modèle régional. Il s'agira d'assurer le transfert harmonieux de l'expérience acquise, des connaissances spécifiques par pays, de la mémoire institutionnelle et des partenariats et contacts existants à partir des centres d'information vers le pôle.

34. Une autre priorité importante du Secrétariat dans le contexte de la régionalisation a consisté à protéger les intérêts du personnel de l'Organisation qui travaillent actuellement dans les centres d'information de l'Europe occidentale, et dont certains sont probablement transférés au pôle de Bruxelles. À cette fin, le Département a collaboré étroitement avec le Bureau de la gestion des ressources humaines afin d'offrir les meilleures conditions possibles pour ceux qui souhaitent continuer d'être employés par les organismes des Nations Unies, ou de quitter l'Organisation dans des conditions favorables, pour ceux qui ne souhaiteraient pas le faire.

35. Avec le soutien du Ministère autrichien des affaires étrangères, le Département a organisé une réunion régionale des directeurs des centres et services d'information des Nations Unies en Europe occidentale du 14 au 16 juin 2003 dans les environs de Vienne. Cette réunion a offert une occasion utile d'échanger des vues entre les fonctionnaires du Département de l'information travaillant au Siège et leurs collègues des bureaux extérieurs, ainsi que plusieurs invités de l'extérieur, quant à la manière de gérer le passage du concept de la régionalisation à sa réalisation. Ces efforts se poursuivent. Quant à son partenariat avec les organisations de la société civile, le Département entend examiner, avec la Fédération mondiale des associations des Nations Unies, la manière dont ces associations assumeront certaines des fonctions exercées à l'heure actuelle par les centres d'information au niveau national.

36. Le Centre d'information régional des Nations Unies à Bruxelles desservira 14 membres de l'Union européenne, et les services d'information des Nations Unies à Genève et à Vienne continueront à desservir la Suisse et l'Autriche, en plus de leurs responsabilités concernant l'appui aux activités des organismes des Nations Unies établis dans ces villes. Avec la création du pôle de Bruxelles, le Département visera l'établissement d'une relation triangulaire puissante entre le pôle et les bureaux de Genève et de Vienne, afin de renforcer la capacité d'information globale du Département en Europe occidentale. En particulier, on s'emploiera à tirer parti de la présence des nombreux représentants de la presse accrédités auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, qui se concentrent sur les questions traitées par les Nations Unies, ainsi que de la proximité de l'Office des Nations Unies à Vienne de certains des États qui sont sur le point d'adhérer à l'Union européenne.

37. Conformément au rapport du Secrétaire général sur la réforme de l'Organisation, la consolidation des neuf centres d'information des Nations Unies situés en Europe occidentale en un pôle régional est le premier pas vers l'application d'une solution analogue à d'autres régions au cours des trois prochaines années. Le rapport du Secrétaire général sur la réorientation des activités des Nations Unies dans le domaine de l'information et de la communication (A/AC.198/2003/2) fournit des directives et des critères concernant la régionalisation des centres d'information des Nations Unies. Le Secrétaire général entend entamer des consultations avec des États Membres intéressés concernant la poursuite de la régionalisation, eu égard à ces critères ainsi qu'aux vues des membres du Comité de l'information, en vue d'orienter la mise en oeuvre de l'approche des « pôles » dans d'autres régions, compte tenu des conditions spéciales existant dans les pays en développement. Conformément à la résolution 57/300, le Secrétaire général soumettra au Comité, à sa vingt-sixième session, un nouveau rapport intérimaire sur la mise en oeuvre de la proposition de régionalisation et la création éventuelle d'autres centres d'information régionaux.

2. Activités ordinaires des centres d'information des Nations Unies

38. Le réseau des 77 centres, services et bureaux d'information des Nations Unies dans le monde a continué à donner une expression locale au message mondial des Nations Unies sur des thèmes prioritaires, rapprochant les questions figurant à l'ordre du jour de l'Organisation des préoccupations quotidiennes du public où qu'il se trouve. En outre, à la suite de l'adoption du nouveau modèle opérationnel du Département et l'intégration du Service des centres d'information dans la nouvelle Division de la communication stratégique, le réseau des antennes extérieures du Département est devenu une partie intégrante de la planification et de l'exécution de la diffusion stratégique des informations sur des domaines prioritaires, en garantissant que toutes les parties du réseau diffusent le même message, adapté aux besoins et préoccupations de leur public local.

39. Dans le cadre du suivi de l'examen de la structure et du fonctionnement des centres d'information des Nations Unies effectué par le Bureau des services de contrôle interne, tous les centres, services et bureaux ont été invités à élaborer, en se fondant sur les orientations et la coordination du Siège, des plans de travail annuels pour 2003 et de les exécuter en coopération avec des partenaires locaux, y compris les gouvernements, les autorités locales, les médias, les institutions éducatives, les organisations non gouvernementales et le secteur privé. Ces partenariats ont

contribué à multiplier les efforts des centres d'information et leur ont permis d'atteindre de plus larges secteurs du public local aux fins d'un impact maximum.

40. Les centres d'information ont souvent été à l'avant-garde de la coordination des initiatives de communication stratégique des équipes de pays des Nations Unies, diffusant ainsi une image unifiée des organismes des Nations Unies au niveau local. Ces initiatives comprenaient les activités les plus diverses destinées à différentes audiences et visant à promouvoir les objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire, les questions figurant à l'ordre du jour du Sommet mondial pour le développement durable, l'Année internationale de l'eau douce, ainsi que l'observation commune de la Journée des Nations Unies et de la Journée des droits de l'homme. En outre, dans les pays en développement, les centres ont aidé les différents membres de l'équipe de pays à promouvoir l'observation de leurs propres manifestations, en apportant un soutien en matière d'information aux visites de leurs hauts fonctionnaires et en organisant le lancement local de leurs principaux rapports, tout en assumant leurs tâches ordinaires telles que l'entretien des bibliothèques et sites Web communs.

41. Outre l'utilisation des moyens de communication traditionnels pour la promotion des travaux de l'Organisation au niveau des pays, les centres ont commencé à tirer parti de plus en plus fréquemment des technologies de communication modernes, selon les besoins, pour atteindre de plus nombreux secteurs du public. Entre le 1er janvier 2002 et le 30 juin 2003, ils ont établi plus de 600 publications dans 28 langues différentes, y compris des communiqués de presse, des bulletins d'information imprimés et électroniques, des dossiers de presse, des documents d'information, des suppléments destinés à des quotidiens et d'autres documents. À l'heure actuelle, 50 centres maintiennent des sites Web dans 26 langues locales, en plus des langues officielles. Le Département continue à fournir une formation et une assistance technique aux centres restants pour leur permettre d'établir leur propre présence sur l'Internet. Les centres ont continué de former des professionnels des médias locaux à l'utilisation des ressources des centres d'information des Nations Unies sur l'Internet et ont étendu ce programme, entre autres, aux organisations non gouvernementales, aux enseignants et aux étudiants. Les bibliothèques de référence, maintenues par la quasi-totalité des centres, permettent également à des visiteurs d'accéder aux bases de données électroniques et à d'autres sources d'information.

42. Les services de diffusion destinés aux jeunes sont restés une priorité au niveau des pays et les centres se sont employés activement à organiser une série de manifestations avec la participation d'étudiants, y compris « l'ONU mise en scène », des concours de compositions et d'affiches, des stages et d'autres activités adaptées à leurs intérêts et préoccupations.

IV. Services d'information

A. Bureau du porte-parole du Secrétaire général

43. Le Bureau du porte-parole du Secrétaire général, qui est administré par le Département de l'information et qui travaille en coopération étroite avec lui, est responsable des points de presse quotidiens à midi et tient la presse, les délégations et le public au courant non seulement des activités du Secrétaire général, mais

également des faits nouveaux dans l'ensemble des organismes des Nations Unies. La position officielle de l'Organisation sur des questions qui font les grands titres est communiquée par le Bureau du porte-parole au moyen des points de presse, des déclarations officielles, d'interviews et des réunions d'information. Le Bureau du porte-parole fournit, par le biais du site Web de l'ONU, des comptes rendus de toutes les observations faites par le Secrétaire général à la presse, publie ses déclarations officielles, affiche ses rendez-vous quotidiens et rédige le compte rendu officiel de ses déplacements. Les éléments les plus importants du point de presse quotidien sont également affichés sur le site Web sous une forme facile à lire. L'information communiquée à l'occasion du point de presse quotidien constitue la source pour les informations qui paraissent sur le site Web Nouvelles des Nations Unies ainsi que pour d'autres voies de communication du Département de l'information.

44. Entre juillet 2002 et mai 2003, le porte-parole a organisé 244 points de presse. Son bureau a également organisé 17 conférences de presse du Secrétaire général, 72 points de presse par des États Membres et 100 conférences de presse de hauts responsables. En outre, il a coordonné 129 rencontres du Secrétaire général avec la presse et 34 de ses interviews.

B. Le site Web de l'ONU

45. Le site Web de l'ONU, qui est devenu un moyen très économique de diffuser des informations sur les activités de l'Organisation augmente en popularité dans le monde entier. Il a marqué une autre étape importante le 5 février 2003, jour où plus de 10 millions de visiteurs ont fréquenté le site pendant une période de 24 heures, contre 11,5 millions de visites pour toute l'année 1996. (Pour 2002, les chiffres étaient de 1 695 000 000). Des utilisateurs de plus de 165 pays examinent plus de 655 000 pages d'informations chaque jour. Compte tenu de l'utilisation enregistrée à ce jour, le Département s'attend à ce que le nombre de visites du site Web atteigne près de 2,5 milliards en 2003. Il est important de souligner que ce succès a été atteint dans la limite des ressources existantes. À mesure que les connexions sont améliorées, un nombre croissant d'utilisateurs de pays en développement auront accès à cette ressource importante. Cette croissance s'observe pour toutes les langues officielles du site, et reflète aussi bien le nombre croissant de pages disponibles que l'amélioration de l'accès pour les utilisateurs de ces langues.

46. Le Département a continué à renforcer la coordination et la gestion du site Web et donne des directives à d'autres organes, à l'intérieur et à l'extérieur du Secrétariat, qui fournissent le contenu à l'appui de leurs activités sur l'Internet. L'établissement récent d'un lien entre le Système de diffusion électronique des documents (Sédoc) et le site Web pour la documentation des organes délibérants représente un pas important vers la parité des langues officielles sur le site Web et a sensiblement accru le nombre de documents disponibles dans chaque langue. Depuis septembre 2002, plus de 28 000 documents dans les six langues ont été reliés directement au Sédoc, ce qui a accru le nombre de documents disponibles sur les sites utilisant une langue autre que l'anglais. On prévoit que, d'ici à 2004, le public aura libre accès à tous les documents figurant sur ce système.

47. Le Département a recours de plus en plus fréquemment aux milieux universitaires du monde entier pour étendre sa capacité linguistique. Il a conclu un

accord avec l'Université de Salamanque en Espagne, dont la faculté des langues a traduit en espagnol, à titre gracieux, plus de 1 200 pages de documents. Un accord analogue est en cours de négociations avec une université égyptienne et le Département s'emploie activement à appliquer cette stratégie pour d'autres universités en vue de conclure des arrangements de traduction analogues pour d'autres langues officielles.

48. Le Département a continué, sur la base de ses succès passés, à développer sa propre capacité à diffuser sur le Web en direct et sur demande des reportages radiophoniques et télévisés. Combinant la puissance de la télévision et de la radio avec la large diffusion apportée par l'Internet, ce type de diffusion est en train de devenir un moyen de communication et d'information économique ayant une portée mondiale. Au cours de la période considérée, plus de 4 millions de visiteurs de 150 pays ont suivi sur le Web la diffusion directe ou sur demande de reportages sur des réunions de l'ONU, comme celles de l'Assemblée générale ou du Conseil de sécurité, de conférences, de manifestations ou de points de presse quotidiens. Le reportage direct et enregistré de la réunion du Conseil de sécurité du 14 février 2003 sur l'Iraq a été vu par 60 000 spectateurs dans 90 pays pendant une période de 24 heures. La Télévision des Nations Unies est désormais accessible aux utilisateurs de l'Internet du monde entier 24 heures par jour.

49. On continue d'élargir le Centre de nouvelles des Nations Unies consolidant ainsi sa fonction de principal portail du site Web de l'ONU, qui diffuse des nouvelles et des informations quotidiennes sur les activités des organismes des Nations Unies. Une version en langue arabe a été introduite en janvier 2003. Le Centre de nouvelles en arabe (<www.un.org/arabic/News>) diffuse des nouvelles constamment mises à jour et offre des liens avec des documents et programmes connexes, et il donne accès comme les sites en langues anglaise et française à plusieurs bases de données. On est en train de créer des sites dynamiques analogues s'appuyant sur des bases de données pour les trois langues officielles restantes, qui devraient tous être opérationnels vers le troisième trimestre de 2003. Cette réalisation, qui rapproche le Département sensiblement de son but de parité des langues officielles de l'Organisation sur le site Web, a été accomplie dans le cadre des ressources existantes.

50. Un système de courrier électronique qui communique l'information directement aux rediffuseurs des médias, aux organisations de la société civile et aux universités, a été lancé en avril 2002 et a été élargi par l'incorporation d'un service analogue en langues arabe et française. Depuis sa création, le service a augmenté de manière exponentielle le nombre de ses abonnés : à la mi-juin, il y en avait plus de 16 000, et cela constitue un autre moyen de multiplier les voies par lesquelles le message des Nations Unies parvient au public. On envisage également des services de courrier électronique pour les nouveaux sites créés pour les autres langues.

51. Afin de continuer d'établir des partenariats et des contacts plus étroits avec des journalistes influents du monde entier, on prévoit une nouvelle édition de la série réussie des programmes d'information à l'intention de journalistes renommés, cette fois-ci à l'intention des journalistes du Moyen-Orient, en octobre 2003. Collaborant étroitement avec les centres d'information des Nations Unies, le Département continue également de placer des articles exposant le point de vue du Secrétaire

général et d'autres fonctionnaires de l'ONU sur toute une gamme de questions dans les médias importants dans toutes les régions et dans plusieurs langues.

C. Moyens traditionnels de communication

52. Le projet de radio en direct destiné à créer une capacité de radiodiffusion internationale a maintenant été consolidé en tant que moyen traditionnel de communication d'informations sur les activités et préoccupations de l'Organisation à un large public dans toutes les régions du monde. Une enquête exécutée fin 2002 conformément à la demande des États Membres a abouti à la conclusion qu'au moins 133 millions de personnes écoutaient au moins une fois par semaine les programmes quotidiens de nouvelles de 15 minutes dans les six langues officielles de l'Organisation, ainsi qu'en portugais. Les programmes sont produits cinq fois par semaine, y compris les jours fériés et diffusés par 112 stations radio partenaires dans le monde entier. Il convient de noter que ces estimations ne tiennent pas compte du public des stations affiliées aux diffuseurs partenaires. Les États Membres se sont prononcés largement en faveur du maintien de la capacité de radiodiffusion internationale, notant qu'il s'agissait d'un des moyens de communication les plus économiques.

53. Étant donné son efficacité en tant que moyen économique d'atteindre un public mondial, le Département a demandé que le projet de radio en direct devienne un élément permanent de ses activités. À cette fin, il demande qu'un crédit au niveau actuel soit inscrit au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2004-2005.

54. En plus des programmes en direct, la Radio des Nations Unies continue à produire des programmes enregistrés dans neuf langues non officielles, y compris le portugais et le souahéli. Ces programmes sont envoyés par la poste ou distribués au moyen du protocole de transfert de fichiers à d'autres stations partenaires.

55. Au moyen de la Télévision des Nations Unies, le Département a continué à diffuser des reportages sur les réunions, conférences et manifestations spéciales organisées au Siège. Produits dans la maison, les documents vidéo de qualité étaient ensuite diffusés par satellite à des sociétés de télévision du monde entier par le biais des grands rediffuseurs d'informations télévisées. Ces reportages étaient également disponibles en direct sur le site Web. Le programme hebdomadaire de nouvelles « L'ONU en action » est distribué par le Département en cinq langues à des sociétés de télévision de plus de 100 pays. Il peut également être vu en diffusion vidéo continue sur le site Web de l'Organisation. Le programme de débats télévisés « World Chronicle » a été diffusé par câble dans une quinzaine de pays. « L'ONU en action » et « World Chronicle » ont élargi leur public à mesure que de nouvelles chaînes de télévision ont créé des partenariats avec le Département en vue de diffuser ses produits, y compris la revue annuelle des activités de l'ONU intitulée « Vidéo de fin d'année », disponible dans les six langues officielles. On a poursuivi le partenariat avec la Fondation des Nations Unies en produisant neuf magazines télévisés supplémentaires d'une durée de cinq à sept minutes sur des projets de développement sur le terrain qui font intervenir la Fondation et des organismes des Nations Unies. Les archives vidéo importantes du Département demeurent accessibles aux producteurs de l'ONU et aux télévisions de l'extérieur qui cherchent des documents d'actualité ou historiques sur les activités de l'Organisation au Siège et sur le terrain. Au cours de l'année écoulée, le Département a également élargi sensiblement ses partenariats officiels avec de grandes chaînes de télévision dans

différentes régions du monde dans le cadre de sa campagne active destinée à promouvoir et à commercialiser ses produits audiovisuels.

56. Des informations sur les activités de l'Organisation au Siège et à l'extérieur sont également diffusées au moyen des médias imprimés traditionnels, tels que les communiqués de presse en anglais et en français, et de la production de l'ouvrage populaire *L'ABC des Nations Unies*, qui connaît un grand succès commercial. Le Département facilite l'accès des organismes d'information et des médias du monde entier aux activités de l'Organisation au Siège et ailleurs en fournissant des services d'accréditation, de liaison et autres. Pendant les périodes qui présentent un grand intérêt pour les médias, comme le débat général de l'Assemblée générale, ou les réunions du Conseil de sécurité sur l'Iraq, le Département a facilité au Siège l'accès de plus de 600 journalistes aux fonctionnaires de l'ONU et des gouvernements, ainsi qu'aux délibérations d'organes intergouvernementaux.

V. Services de bibliothèque

A. Comité directeur pour la modernisation et la gestion intégrée des bibliothèques de l'Organisation des Nations Unies

57. Dans son rapport (A/57/387 et Corr.1), le Secrétaire général a présenté les résultats de son examen des bibliothèques de l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'une série de recommandations en vue de leur intégration et de leur modernisation (décision 9), qui confiait au Département de l'information, et en particulier à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld de la Division de l'action, la responsabilité de guider ces efforts.

58. Sur cette base, le Comité directeur pour la modernisation et la gestion intégrée des bibliothèques de l'Organisation des Nations Unies a été créé en février 2003. En fonctionnant grâce à une gestion coordonnée et à une prise de décisions en collaboration, le Comité directeur a pour objectif de faciliter l'interdépendance et de promouvoir des initiatives visant à mettre en place un réseau dynamique, synergique et pleinement fonctionnel de services de bibliothèque dans toute l'Organisation.

59. Le Comité se réunit tous les trois mois sous la présidence du Directeur de la Division de l'action du Département de l'information; ses membres comprennent les chefs des services de bibliothèque ou d'autres représentants de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, de l'Office des Nations Unies à Genève, de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, de l'Office des Nations Unies à Nairobi, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, des commissions régionales, de l'Université des Nations Unies et du Tribunal pénal international pour le Rwanda.

60. Le Comité a adopté un plan de travail ambitieux dans les domaines suivants : collections d'archives de documents des Nations Unies; contrôle bibliographique des documents des Nations Unies; services de référence fonctionnant en collaboration; mise en commun des collections et des ressources; matériel, logiciel et contenu des sites Web; relations publiques; petites bibliothèques et bibliothèques des bureaux extérieurs.

61. Les initiatives spécifiques qui doivent être menées à bien au cours du prochain trimestre (juillet à septembre 2003) comprennent un inventaire de toutes les petites bibliothèques et bibliothèques de bureaux extérieurs de l'ONU; un portail multilingue de recherche concernant les bibliothèques de l'ONU sur l'Internet; une liste de base des principaux domaines de spécialisation existant dans les bibliothèques de l'ONU dans le monde entier, avec des informations pour entrer en contact; l'admission de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique en tant que partenaire à part entière dans le programme du Réseau d'indexation utilisé en commun; une version actualisée sur l'Intranet du Manuel de référence SIBONU pour les descriptions bibliographiques; un projet d'ensemble de principes pour les collections d'archives de documents des Nations Unies; une liste de titres des revues auxquelles sont abonnés la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et l'Office des Nations Unies à Genève, qui sera utilisée lors de l'examen annuel pour le renouvellement des abonnements des bibliothèques membres; et des négociations communes pour les services que les différentes bibliothèques se procurent actuellement séparément.

B. Bibliothèque Dag Hammarskjöld

62. Au cours de la période considérée, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld a continué à améliorer son site Web dans les six langues officielles afin de fournir un accès à l'information électronique ainsi qu'aux publications sur support papier et d'offrir des programmes de formation au personnel des missions, aux fonctionnaires du Secrétariat et aux bibliothèques dépositaires. En mai 2003, il y avait dans le monde entier 405 bibliothèques dépositaires qui recevaient les documents et publications des Nations Unies. Des fonctionnaires des Nations Unies ont visité et inspecté 45 bibliothèques dépositaires. En outre, afin d'améliorer l'efficacité de ces bibliothèques, un atelier a été organisé à Bucarest en novembre 2002 à l'intention de 13 bibliothécaires et de trois membres du personnel de centres d'information des Nations Unies et du Programme des Nations Unies pour le développement venant de pays en transition d'Europe de l'Est. Une formation pratique concernant l'accès à la documentation et aux sites Web de l'ONU leur a été dispensée.

63. Outre ses activités de contrôle et de formation, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld a mis davantage l'accent sur les activités de diffusion auprès des bibliothèques dépositaires et par celles-ci. Au total, 183 messages ont été envoyés dans le cadre de deux séries de courriels, *UN News Update* et *UN Deposit Info*, à plus de 300 bibliothèques dépositaires en mesure de recevoir de tels messages. La Bibliothèque encourage également les bibliothèques dépositaires à diffuser des informations sur leurs collections de documents et sur les thèmes de l'Organisation des Nations Unies, et elle fournit généralement des matériaux de promotion pour appuyer leurs efforts. Depuis le 1er juin 2002, 10 bibliothèques dépositaires ont réagi d'une manière positive en organisant des manifestations en Afrique du Sud, en Allemagne, au Brésil, au Canada, en Chine, aux États-Unis d'Amérique, aux Philippines, en République de Moldova et en Slovaquie. Des demandes concernant des matériaux de promotion ont également été reçues récemment du Costa Rica et de Cuba.

64. Au cours de la période du 1er juin 2002 au 31 mai 2003, la Bibliothèque a organisé 125 stages de formation à l'intention de 631 stagiaires, qui comprenaient des fonctionnaires du Secrétariat, du personnel des missions, des fonctionnaires des

gouvernements, des stagiaires de l'ONU, des représentants d'organisations non gouvernementales, des bibliothécaires des bibliothèques dépositaires et des visiteurs.

65. Le site Web de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld poursuit son expansion, avec un accroissement des informations dans les six langues officielles. La traduction des informations pour parvenir à la parité linguistique sur le site est effectuée pour la plus grande partie par des membres du personnel de la Bibliothèque, qui exercent ces fonctions en plus de leurs tâches habituelles. La Bibliothèque a réorganisé deux services importants sur l'Internet au cours de l'année écoulée. Premièrement, le nouveau système UNBISNET (<unbisnet.un.org>) permet une recherche plus facile des bases de données bibliographiques de la Bibliothèque et, grâce à de nouvelles capacités du système, la Bibliothèque a pu établir des liens directs entre les données indexées et le texte complet de plus de 13 500 documents dans le Système de diffusion électronique des documents, dans toutes les langues de publication. Deuxièmement, le Thésaurus du SIBONU, affiché à l'origine en version bêta (<lib-thesaurus.un.org>), a été lancé officiellement en mars, avec des systèmes de recherche des descripteurs de sujets et des termes connexes, ainsi que des écrans d'assistance et de recherche, dans les six langues officielles.

66. Au cours de l'année écoulée, la Bibliothèque a fourni aux usagers officiels un accès à toute une série de services électroniques, tels que l'*Economist Intelligence Unit*, *Factiva*, *Oxford Analytica* et *SourceOCDE*, dont la plupart ont été acquis à des tarifs préférentiels grâce au Consortium pour les acquisitions d'informations électroniques du système des Nations Unies.

67. Le volume 54 de l'*Annuaire des Nations Unies*, qui couvre toutes les principales activités de l'Organisation en 2000, a été publié en novembre 2002. Le volume portant sur 2001 est en cours d'impression et les travaux ont commencé sur le volume portant sur 2002. Une série actualisée de CD-ROM comprenant les 54 premiers volumes de l'*Annuaire* a été lancée en juillet 2002. La Bibliothèque a également continué à réaliser des progrès dans la numérisation rétrospective de la documentation des organes délibérants. En 2002-2003, des efforts ont été réalisés pour parvenir à la parité linguistique de la documentation déjà numérisée en anglais et introduite dans le Système de diffusion électronique des documents. En outre, la Bibliothèque a aidé plusieurs départements du Secrétariat à convertir leur documentation au format électronique. Un CD-ROM contenant la documentation du Conseil de sécurité relative à l'indépendance de la Namibie a été élaboré à la demande expresse des Archives nationales namibiennes.

68. Les membres du personnel de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld ont participé activement à un certain nombre d'initiatives du Secrétariat, interorganisations et internationales, telles que :

a) Le Comité directeur pour la modernisation et la gestion intégrée des bibliothèques de l'Organisation des Nations Unies. La Bibliothèque assure la présidence de trois sous-comités de ce comité du Secrétariat (contrôle bibliographique de la documentation des Nations Unies, services de référence fournis en collaboration, mise en commun des collections et des ressources);

b) La Réunion interinstitutions sur le partage des connaissances et la gestion de l'information. La Bibliothèque est l'organisme chef de file du Consortium pour

les acquisitions d'informations électroniques du système des Nations Unies (voir par. 66 ci-dessus) et participe activement à d'autres projets, notamment UNCAPS, la base de données bibliographiques commune;

c) Le deuxième projet sur les frontières au niveau administratif du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique. En tant qu'organisme coordonnateur du projet, la Bibliothèque a établi des contacts avec 171 services cartographiques nationaux afin d'obtenir et/ou de valider des cartes indiquant les frontières en janvier 2000, afin de les afficher sur le site Web du projet (<www3.who.int/whosis/gis/salb/salb_home.htm>).

69. Au niveau international, il convient de mentionner un projet concernant le Réseau mondial d'informations juridiques (GLIN), une base de données contenant des lois, règlements et autres informations juridiques coordonnée par la Bibliothèque juridique du Congrès des États-Unis. La participation de l'Organisation des Nations Unies au Réseau, une activité menée en coopération par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et le Bureau des affaires juridiques du Secrétariat, comprend l'élaboration de résumés, l'indexation et le transfert du texte complet des avis juridiques publiés dans les *Annuaire juridiques des Nations Unies*. En 2002, l'équipe de l'ONU créée pour le Réseau a centré ses efforts sur la mise à jour des données existantes pour les années 1991-1994, le transfert du texte complet de cette documentation directement au serveur du Réseau et l'indexation et l'établissement de résumés des nouvelles données pour l'année 1995. Le Bibliothécaire juridique a représenté l'Organisation à la neuvième Réunion annuelle des directeurs du Réseau tenue à la Bibliothèque du Congrès à Washington, du 10 au 13 septembre 2002.

VI. Services de diffusion

A. Éducation du public

70. Grâce à la publication dans les six langues officielles du magazine trimestriel *Chronique de l'ONU*, rendue à nouveau possible par des accords de copublication novateurs et décentralisés et des arrangements d'un bon rapport coût-efficacité avec les services d'imprimerie du Secrétariat, le Département a pu atteindre les objectifs prioritaires fixés par l'Assemblée générale en matière de multilinguisme. Celui de ses services qui est chargé de la publication de la *Chronique* continue d'en améliorer l'édition en ligne en anglais (<www.un.org/chronicle>) et en français (<www.un.org/french/pubs/chronique>). Au premier semestre 2003, le nombre de pages des sites Web *UN Chronicle Online* (rédigé en anglais) et *Chronique de l'ONU : édition en ligne* (rédigé en français) qui ont été consultées tous les mois a été en moyenne de plus de 50 000 en anglais et de plus de 15 000 en français. Le site *UN Chronicle Online* vient de transformer sa page d'accueil en un portail éducatif comportant des articles dont le Web a l'exclusivité et des liens vers l'Internet et d'autres sources d'information sur l'activité de l'Organisation. Ces importants efforts éducatifs du Département sont encore renforcés par les activités d'information du service susmentionné qui, avec l'aide des centres d'information des Nations Unies, rediffuse les articles d'éminents contributeurs à la *Chronique* auprès de journaux et magazines du monde entier, et par la diffusion du bulletin d'information électronique thématique *UN Chronicle E-Alert*.

71. Le programme « Les Nations Unies travaillent pour tous » a continué à donner un visage humain aux activités de l'ONU en recourant à des outils de communication et d'éducation novateurs mettant en scène des personnes réelles et traitant de projets donnant de bons résultats. Au cours de l'année écoulée, les partenariats qu'il a institués avec certaines entreprises d'information ont aidé à produire des émissions de télévision originales, des messages d'intérêt public, des pages de sites Web et des produits d'information et d'éducation, notamment des campagnes d'affichage dans des villes où se tiennent des conférences des Nations Unies. Le programme a conclu un accord de partenariat avec l'entreprise Discovery Communication Inc. et s'emploie, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, à établir et à diffuser des messages d'intérêt public sur ses antennes internationales et à étoffer le contenu de son site Web. Une émission télévisée novatrice en 10 parties, consacrée aux enfants vivant dans une situation de crise et intitulée « What's going on? », a été produite dans le cadre d'un partenariat avec la société RCN Entertainment des États-Unis. Cette émission, dont le coût de 2 millions de dollars a été financé par le secteur privé, analyse des problèmes mondiaux d'une importance capitale tels que le VIH/sida, la pauvreté, la dégradation de l'environnement et les conflits, vus à travers les yeux des enfants et donne un aperçu des efforts que déploient les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG) qui leur sont associées pour contribuer à les résoudre.

72. En ce qui concerne les services de diffusion destinés aux pays en développement, les stages de formation qui sont organisés tous les ans à l'intention des diffuseurs et des journalistes des pays en développement méritent une attention particulière. Les stages pour 2002, qui se sont tenus du 8 septembre au 17 octobre, ont permis à huit professionnels de l'information, cadres ou cadres moyens – et à des journalistes parrainés par la fondation allemande Friedrich Ebert – d'acquérir des connaissances approfondies sur l'action de l'ONU et des organisations qui lui sont apparentées. À ce jour, 330 journalistes originaires de 146 pays ont participé à ces stages.

73. Le site Web du Cyberbus scolaire de l'ONU, qui a été créé à l'usage des écoliers et collégiens et de leurs enseignants, continue à proposer de nouveaux matériaux pédagogiques portant sur des questions très diverses (en particulier, le VIH/sida, l'alphabétisation, l'eau, les droits de l'homme, les enfants soldats, les environnements sains pour les enfants et les mines terrestres). Sa section type consacrée à l'ONU a été reconfigurée afin qu'il soit plus facile d'y naviguer et actualisée de manière à ce que les usagers puissent en tirer un meilleur profit. Une nouvelle rubrique, « Demandez à un ambassadeur », a été ajoutée au site dans le but de rendre l'ONU plus accessible aux jeunes du monde entier. D'importants progrès ont été accomplis dans la traduction de l'anglais en chinois, en espagnol, et en russe des documents concernant le Cyberbus scolaire. Le site s'est vu décerner le Ruban bleu de National Geographic, qui récompense les meilleurs sites Web d'enseignement et d'apprentissage de la géographie. Il a par ailleurs reçu d'une ONG des États-Unis, iEARN, un don devant servir à mettre au point des applications Web destinées à inciter les jeunes du monde entier à entrer en relation les uns avec les autres.

74. Au cours de l'année écoulée, le Département redoublé d'efforts pour élargir son audience hors Siège, souvent à l'aide de nouvelles technologies. Si les

vidéoconférences sont utilisées par un nombre croissant d'universitaires et de chercheurs pour débattre en direct avec des responsables de l'ONU, elles le sont aussi souvent à l'occasion de manifestations que le Département organise au Siège à l'intention des jeunes afin de leur permettre de se mettre en rapport avec d'autres jeunes du monde entier, comme les enfants de Bosnie-Herzégovine, d'Érythrée, d'Éthiopie, de Sierra Leone et du Kosovo qui ont été ou sont touchés par la guerre (dans le cadre de la Journée internationale de la paix 2002); des étudiants du Canada, du Mexique, de la République tchèque, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de plusieurs endroits des États-Unis qui étudient les questions relatives aux droits de l'homme et aux objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire (dans le cadre de la Conférence des étudiants sur les droits de l'homme de décembre 2002); et des étudiants du Liban et du Kenya dont les travaux portaient essentiellement sur l'eau douce (dans le cadre de la Journée mondiale de l'environnement de 2003). À chacune de ces occasions, le Département a diffusé des informations via son site Web, ce qui lui a permis d'élargir encore son audience.

75. Ces derniers mois, les universités et autres entités hors Siège ont été plus nombreuses à demander à des responsables de l'ONU de prendre la parole à l'occasion de manifestations telles que les conférences types des Nations Unies et d'autres manifestations, ce qui reflète bien l'intérêt croissant que le public et les médias portent à l'ONU. En revanche, le nombre des visiteurs au Siège a continué à diminuer, ce qui s'explique en partie par les préoccupations en matière de sécurité, en particulier celles liées au conflit en Iraq, et par les recommandations qui ont été faites de ne pas voyager comme suite à l'épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Le Groupe des visites guidées n'en a pas moins célébré le cinquantième anniversaire des visites guidées au Siège en organisant en novembre 2002 une exposition de photographies en retraçant l'histoire, ainsi qu'une réunion des anciens guides et des guides en exercice qui a rassemblé près de 500 guides et au cours de laquelle il leur a été demandé de continuer à se faire les ambassadeurs de l'Organisation auprès du public dans leur pays.

76. Au cours de l'année écoulée, le Département a organisé d'autres expositions de photographies, qui ont porté sur divers thèmes éducatifs et culturels et problèmes de portée internationale tels que la pandémie de VIH/sida, l'alphabétisation dans le monde, les trésors de l'art populaire mexicain, et le dialogue des cultures : artistes de la francophonie. Comme certaines des autres activités susmentionnées, les expositions de photographies ne sont pas seulement destinées au public du pays hôte : certaines sont itinérantes et sont transportées, non seulement sur le site de conférences internationales, mais aussi dans plusieurs villes d'un même pays, ce qui a été le cas notamment au Japon, au Myanmar, en Pologne et en République tchèque.

77. Le Groupe des travaux graphiques est chargé de concevoir tous les documents imprimés utilisés à des fins de promotion (logotypes, affiches, couvertures de livre, pochettes commerciales, dossiers de presse, brochures, bulletins d'information, etc.) et de créer les fichiers électroniques permettant d'en assurer la réimpression. Il est également chargé de formuler les instructions nécessaires à la réalisation des travaux d'imprimerie effectués au Secrétariat de l'ONU ou sous-traités à l'extérieur et à l'établissement des calendriers de publication, des normes de traçabilité, des devis et des critères d'approbation des épreuves finales.

B. Services de diffusion à l'intention des organisations non gouvernementales

78. Le Département de l'information a continué à fournir de très nombreuses informations aux ONG qui travaillent en collaboration avec l'ONU, en particulier celles qui sont associées au Département et celles qui sont dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. Ces informations, qui portent sur les travaux de nombreux services organiques du Secrétariat et d'organismes des Nations Unies, sont communiquées aux ONG associées par différents canaux : points d'information hebdomadaires, stages d'orientation de deux jours à l'intention de nouveaux représentants d'ONG, ateliers de communication, sites Web de la Section des ONG et du centre d'information des ONG. La conférence à laquelle le Département de l'information convie les ONG tous les ans en septembre (Conférence des ONG) continue d'être la manifestation la plus importante organisée au Siège à l'intention des ONG.

79. Organisée en partenariat avec les ONG associées au Département sur le thème « Reconstruire les pays sortant d'un conflit : une responsabilité partagée », la cinquante-cinquième Conférence des ONG, qui s'est tenue du 9 au 11 septembre 2002, a rassemblé 2 000 participants venus de 90 pays. Les préparatifs de la cinquante-sixième, qui portera sur le thème « Sécurité et dignité : tenir la promesse de l'ONU », ont commencé. Prévue du 8 au 10 septembre 2003, la conférence donnera lieu à un certain nombre de manifestations parallèles organisées dans presque toutes les régions en coopération avec les centres d'information des Nations Unies.

80. Agissant en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales, le Service de liaison avec les organisations non gouvernementales, la Conférence des ONG et d'autres partenaires, le Département continue à nouer des relations de travail avec des ONG largement représentatives, en particulier dans les pays en développement. Après avoir procédé à une évaluation rigoureuse, il s'est associé à une trentaine de nouvelles organisations et a rompu ses liens avec quelque 80 organisations qui ne répondaient plus aux critères requis. En juillet 2003, le nombre total des ONG qui lui étaient associées était de 1 375.

C. Activités de publication

81. Le Département a lancé diverses campagnes de promotion des publications des Nations Unies, dont il a distribué le nouveau catalogue, sur support papier et sur CD-ROM, au début de 2003. La large promotion dont les catalogues des publications ont fait l'objet a été complétée par la publication de brochures et de fiches documentaires plus ciblées à l'intention d'une large gamme de clients. Au total, le Département a pu atteindre plus de 450 000 clients potentiels au cours de la période considérée. Les activités de promotion ont été encore élargies grâce à l'usage de plus en plus fréquent du courrier électronique et se sont concrétisées sous la forme soit du bulletin d'information mensuel sur les nouvelles publications, *E-news*, soit de certaines annonces de produits. En complément des activités menées par les services chargés des ventes et de commercialisation des publications des Nations Unies à New York et à Genève, les librairies des Nations Unies opérant dans ces deux lieux d'affectation ont aidé à promouvoir les publications des Nations

Unies auprès des visiteurs et des participants à des conférences. À Genève, la gestion de la librairie par un associé commercial a permis d'accroître la vente de livres et de cadeaux au Palais des Nations. À New York, la librairie a continué à étudier de nouvelles possibilités d'accroître les ventes (signature de livres par leur auteur, promotions spéciales, etc.).

82. Comme les années précédentes, le Département a aidé activement tous les fonds et programmes des Nations Unies à promouvoir leurs publications. De plus, il a conclu avec l'Agence internationale de l'énergie atomique un nouvel accord de coopération qui l'amènera à promouvoir certaines des publications de l'Agence dans le cadre de son programme de vente.

VII. Conclusions : prochaines étapes

83. **Les réformes d'ensemble et de détail du Département de l'information visent à favoriser la réalisation de l'objectif du Secrétaire général consistant à revitaliser l'Organisation des Nations Unies et à faire en sorte que le public ait à nouveau confiance en elle. En tant que voix de l'Organisation, le Département vise à rendre compte des activités qu'elle mène dans tous les domaines et a une influence sur elles.**

84. **Des réformes importantes ont été entreprises sous l'autorité du Secrétaire général et en consultation avec le Comité de l'information et les États Membres. Le nouvel énoncé de mission du Département, son mode de fonctionnement actualisé et son organigramme révisé ont insufflé à ses services une nouvelle dynamique qui se reflète de plus en plus dans leurs activités.**

85. **Conformément aux desseins du Secrétaire général, cependant, le Département voit dans sa transformation un processus de longue haleine et non un événement ponctuel. Il continue activement à promouvoir l'instauration d'une culture de la communication dans l'ensemble de l'Organisation.**

86. **Dans le cadre de son processus de réorientation, le Département s'emploie à contrôler la qualité de ses activités programmées en évaluant systématiquement l'impact afin de s'assurer que les produits et les services d'information de l'ONU sont correctement ciblés et efficaces et atteignent le plus large public possible. L'un des éléments essentiels de ce contrôle sera le nouveau bilan annuel de l'impact des programmes, dont le premier vient de commencer. Grâce aux mesures de quantification des résultats définies à cette occasion, les directeurs de programme peuvent déterminer dans quelle mesure les activités permettent d'atteindre les objectifs prédéfinis et utiliser les informations recueillies à cette fin pour planifier les programmes. Le bilan de l'impact des programmes est conçu pour recueillir les informations nécessaires à la prise de décisions plus rationnelles et plus transparentes concernant les moyens de donner l'efficacité voulue aux produits et activités d'information du Département.**

87. **L'un des autres faits nouveaux importants concernant le contrôle de la qualité est que le Département travaille en étroite collaboration avec le Bureau des services de contrôle interne dans le cadre de deux projets. Conformément à la résolution 57/300 de l'Assemblée générale, le Bureau aide le Département à évaluer systématiquement ses activités pendant une période de trois ans, dans le**

cadre d'un projet pilote du Bureau tendant à affiner et à institutionnaliser les procédures d'auto-évaluation dans l'ensemble de l'Organisation, conformément à des principes de gestion axée sur les résultats. En outre, le Département s'emploie, en collaboration avec le Bureau, à mettre définitivement au point une série de projets de gestion du changement.

88. Sur le plan pratique, le Département a dispensé à 140 membres de son personnel des cours de formation consacrés à l'évaluation et au ciblage d'un public. D'autres stages concernant l'évaluation des résultats des activités de communication sont prévus. Vu l'exiguïté des ressources, le Département continuera à étudier des moyens créatifs de promouvoir l'évaluation en tant qu'élément fondamental de la production et de la planification.

89. Les changements qui s'opèrent actuellement au sein du Département sont à la fois indispensables et difficiles. Ils ne peuvent être menés à bien du jour au lendemain et, comme tout effort créatif, ont des répercussions parfois négatives. Le Département demeure cependant convaincu qu'en se consolidant et en se montrant plus efficace, il contribuera à rapprocher l'ONU des peuples du monde. Il estime par ailleurs, comme les États Membres, que le renforcement de la coopération revêt une importance capitale. L'appui résolu et la compréhension de ses partenaires des médias et de la société civile et, surtout, des États Membres, lui sera indispensable pour mener sa tâche à bien.

Notes

- ¹ On trouvera, dans un recueil du Département à usage interne, la liste détaillée des principales activités qu'il a menées et des principaux produits qu'il a créés au cours de l'année écoulée. Cette liste peut être consultée par voie électronique et fournie sur demande.
- ² *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément No 21* (A/58/21).
- ³ *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.03.II.A.1 et rectificatif).
- ⁴ *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.IV.3), chap. I, résolution 1, annexes I et II.
- ⁵ A/CONF.189/12 et Corr. 1.